

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nadia Bourgeois	Numéro de permis 2008626	Date d'inspection Le 09 août 2022	
Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits Papillons		Numéro de téléphone (506) 358-0112	
Adresse 4255 boulevard Des Fondateurs Saint-Isidore NB E8M 1G7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	31 août 2022	
Commentaires : Pas d'exercice d'évacuation fait en juillet			

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les documents affichés à la porte sont conformes.
- Après vérification, l'exercice d'incendie n'a pas été fait en juillet.
- La programmation est planifiée et documentée. Je n'ai pu avoir la discussion avec l'exploitante afin de voir si les activités sont planifiées quotidiennement. Vérification faite avec les documents, la remplaçante ne fait pas particulièrement d'activité planifiée.

Pendant ma surveillance, les enfants sont calmes et en jeu libre. Certain enfant regardent dans un livre à la table avec la remplaçante.

original signé par  
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 août 2022

Date

original signé par  
Anne Chiasson-Benoît

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 août 2022

Date